

COMMUNE d'ANJOUTEY

Compte rendu de la réunion du Conseil municipal du 19 mai 2016

Présents : Mesdames Pamela BOUDIER, Catherine CUENOT, Gisèle VALLON, Messieurs Jean-Pierre BRINGARD, Norbert DIDIER, Yannick DOLADILLE, Arnaud DOYEN, Catherine ROY, Anthony SIMON, Patrice THOMAS

Procurations:

Excusés : Mme Muriel SCHNELL, Messieurs Gilles MAGNY et Zo RASATAVOHARY

Conformément à l'article L 2121-18 du CGCT, la séance est publique.

Le Maire constate le quorum et ouvre la séance.

Le Conseil municipal désigne Monsieur Jean-Pierre Bringard, secrétaire de séance.

Ordre du jour du Conseil Municipal

- Régie des manifestations et des fêtes
- Tarifs pour la fête du village 2016
- Questions diverses

Le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 28 avril 2016 est adopté à l'unanimité.

Régie des manifestations et des fêtes

Jean-Pierre Bringard expose la nomination de deux mandataires supplémentaires de la régie générale pour les manifestations organisées par la commune (fête du village, fête du sport...): Claudine Doyen et Gisèle Vallon.

Cette proposition est soumise au vote et acceptée à l'unanimité par le Conseil municipal.

Tarifs pour la fête du village 2016

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, fixe un nouveau tarif concernant la barbe à papa, tarif applicable lors de manifestations et fêtes du village (cf. document en annexe).

Le Conseil municipal est clôturé à 22 heures 00.